



Sainte-Anne, le vendredi 18 octobre 2019

Pôle Proximité

Direction des Affaires Générales
Service Gestion des Conseils et Commissions
Téléphone : 0590 85 48 65
Fax : 0590 85 48 94

Affaire suivie par : **Ketty LAZARD**
Courriel : ketty.lazard@ville-sainteanne.fr

COMMUNIQUÉ

À l'occasion de la fête de la Toussaint, le maire de la ville de Sainte-Anne, monsieur Christian BAPTISTE informe la population que la collectivité effectuera des travaux d'entretien dans le cimetière communal jusqu'au 24 octobre 2019 inclus.

A l'issue de cette période, les titulaires d'une concession funéraire et bénéficiaires d'une autorisation devront interrompre les travaux de rénovation sur leur sépulture.

Toutefois les opérations d'embellissement (peinture, nettoyage des tombes) pourront être entreprises.

Pour des raisons de sécurité et de commodité les allées et concessions devront être libérées de tous objets et détritrus.

Monsieur le maire compte sur le civisme de chacun.

Le maire,

Christian BAPTISTE

